



Technicien(ne) Supérieur(e) Systèmes et Réseaux

Titre Professionnel du Ministère du Travail du Plein Emploi et de l'Insertion inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

BAC +2 : Niveau 5

Code CPF : 242880

Code RNCP : RNCP37682

Code Certif Info : 114914

ITSSR



Le métier de Technicien(ne) Supérieur(e) Systèmes et Réseaux

Le(La) Technicien(ne) Supérieur Systèmes et Réseaux assiste les utilisateurs dans l'utilisation de leur équipement numérique.

Il(Elle) contribue au développement des compétences des utilisateurs en expliquant les règles de sécurité et de bon usage des logiciels et des outils collaboratifs en ligne et apporte l'aide nécessaire à leur synchronisation.

Quotidiennement, il(elle) vérifie que les sauvegardes de tous les éléments de l'infrastructure (serveurs et équipements actifs du réseau) ont été réalisées, il(elle) surveille tous les équipements systèmes et réseaux et les journaux de sécurité et réagit lorsqu'il(elle) reçoit des alertes.

A tout moment, il(elle) peut être sollicité par le centre de services pour diagnostiquer et résoudre les dysfonctionnements relevant du système, du réseau ou de la téléphonie sur IP. Il(Elle) rétablit l'accès aux ressources partagées et aux applications.

A la demande de son responsable, le(la) Technicien(ne) Supérieur Systèmes et Réseaux crée, supprime ou modifie les moyens d'interconnexion des sites distants de l'entreprise.

Il(Elle) utilise les outils d'administration des différents environnements des services hébergés à l'externe et consulte les contrats pour rétablir ou améliorer le fonctionnement du service.

Il(Elle) maîtrise les langages de script afin de pouvoir automatiser de nouvelles tâches et faire évoluer les scripts existants.

Le(La) technicien(ne) supérieur systèmes et réseaux assure une veille technologique et réglementaire afin de maintenir ses compétences à jour et de tester les nouvelles technologies.

Son degré de polyvalence dépend de la taille de l'entreprise et de la complexité de l'infrastructure sur laquelle il(elle) intervient.

Le dispositif de formation

Public concerné



Toute personne en reconversion professionnelle ou souhaitant monter en compétences. Niveau Bac conseillé.

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Métier visés / Passerelles et poursuite d'études



Métiers accessibles*

- + Administrateur(trice) Réseaux/ Télécom
- + Administrateur(trice) Systèmes
- + Technicien(ne) Supérieur(e) en Support Informatique
- + Technicien(ne) Support Technique (télécoms et réseaux)
- + Technicien(ne) Supérieur(e) en Assistance, Maintenance et Réseaux



Passerelles et poursuite d'études possibles**

Formations accessibles à partir d'un diplôme de niveau Bac +2
Certification Analyste Cybersécurité
Titre pro. Administrateur(trice) d'Infrastructure Sécurisées

* Liste non-exhaustive

** La formation vise l'insertion directe en emploi. Une poursuite de parcours peut néanmoins être envisageable avec des exemples indiqués.

Prérequis et modalités d'accès



Connaissances de base : environnement Windows, installation/mise à jour de logiciels et maintenance informatique. Notions en réseaux souhaitées.

Entrée en formation soumise à :

- + Entretien(s) avec un(e) Conseiller(e) Formation visant à démontrer la cohérence du projet professionnel en adéquation avec la formation visée
- + Positionnement via une plateforme de test
- + Validation du financement du parcours (délai d'accès variable selon le calendrier de la formation et le dispositif de financement mobilisé, entre 15 jours et 5 mois)

Méthodes mobilisées



Formation en présentiel (Lyon) OU en présentiel à distance

- + 35 heures/semaine, du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00
- + Formation synchrone avec une équipe pédagogique dédiée tout au long du parcours (que cela soit en présentiel ou en présentiel à distance)
- + Modalités : théorie, pratique, travaux de groupes, individuels, réalisation de projets



Prérequis techniques fortement conseillés pour suivre cette formation en présentiel à distance

- + Connexion internet « Haut débit », 15 mégabits par seconde minimum
- + Fibre non obligatoire
- + Relier sa box à son ordinateur via un câble réseau
- + Résider en France Métropolitaine
- + Être muni d'un casque audio/micro
- + PC/MAC i7, SSD, 32 Go de RAM
- + Configuration nécessaire pour travailler sur des environnements virtualisés



Pédagogie

Un apprentissage métier proactif basé sur le faire avec l'accompagnement des formateurs tout au long du parcours. En présentiel ou en présentiel à distance : accès individuel aux ressources de formation et progression personnalisée si besoin. Outils de suivi collectif et individuels (espaces d'échanges et de partage en ligne, salles virtuelles si en présentiel à distance, supports de cours, TP, exercices).

Le dispositif de formation

(suite)

Modalités d'évaluation



- + Evaluation des acquis : tout au long du parcours, tests d'acquisition des savoirs et mesures des savoir-faire lors de situations de mise en application pratique (TPs, exercices, projets), ECF
- + Fin de formation : attestation de fin de formation
- + Validation : titre professionnel du Ministère du Travail du Plein Emploi et de l'Insertion (reconnu par l'Etat et inscrit au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Possibilité de validation du titre complet ou de validation partielle (CCP)
- + Modalités d'examen : modalités conformes au référentiel de certification du titre visé avec une mise en situation professionnelle, un entretien technique, un questionnaire professionnel et un entretien final (y compris le temps d'échange avec le livret ECF et le Dossier Professionnel). L'objectif de cet entretien est d'évaluer la représentation que se fait le candidat de l'emploi et des comportements professionnels induits. Présentation détaillée des modalités de certification lors de l'entretien de candidature et en cours de parcours de formation

Que la formation se déroule en présentiel ou en présentiel à distance, l'examen final permettant de valider le titre professionnel ou la certification professionnelle se fera sur l'un de nos 3 sites (Paris, Lille, Lyon) en présence physique du candidat et des jurys habilités.

TARIF & FINANCEMENT



Tarif

Taux horaire de 16€ TTC.

Demandeurs d'emploi ou financement personnel :

Tarifs spécifiques à consulter auprès du centre concerné pour un accompagnement personnalisé.



Financement

Quel que soit votre statut (salarié du secteur privé ou public, demandeur d'emploi...), des [dispositifs de financement](#) vous aident à réaliser votre projet de formation.

Toutes nos formations sont éligibles au CPF.

Objectifs de formation

Le titre professionnel Technicien supérieur systèmes et réseaux (titre créé par arrêté de spécialité du 6 avril 2018 et modifié au JO du 13 mai 2023), niveau 5 (code NSF : 326p, 326r, 326u) se compose de deux activités types, chaque activité type comportant les compétences nécessaires à sa réalisation. A chaque activité type correspond un certificat de compétences professionnelles (CCP).

A l'issue de cette formation, vous serez capable de :

Exploiter les éléments de l'infrastructure et assurer le support aux utilisateurs

- + Assurer le support utilisateur en centre de services
- + Exploiter des serveurs Windows et un domaine ActiveDirectory
- + Exploiter des serveurs Linux
- + Exploiter un réseau IP

Maintenir l'infrastructure et contribuer à son évolution et à sa sécurisation

- + Maintenir des serveurs dans une infrastructure virtualisée
- + Automatiser des tâches à l'aide de scripts
- + Maintenir et sécuriser les accès à Internet et les interconnexions des réseaux
- + Mettre en place, assurer et tester les sauvegardes et les restaurations des éléments de l'infrastructure
- + Exploiter et maintenir les services de déploiement des postes de travail.



Parchemin et livret de certification

- + Un parchemin est attribué au candidat ayant obtenu le titre complet
- + Un livret de certification est remis au candidat en réussite partielle

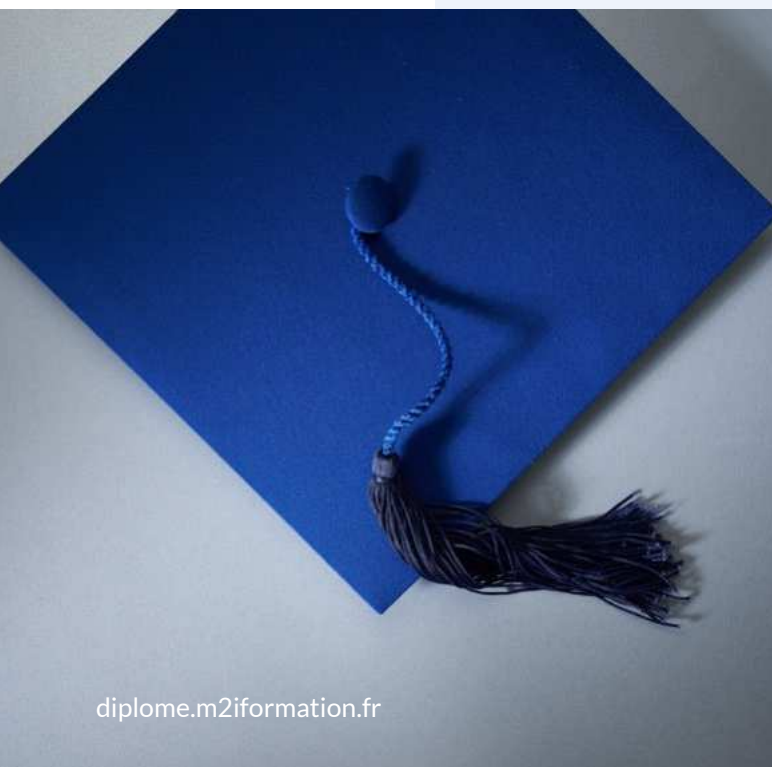
Ces deux documents sont délivrés par le représentant territorial compétent du Ministère du Travail du Plein Emploi et de l'Insertion.

Le système de certification du Ministère du Travail du Plein Emploi et de l'Insertion est régi par les textes suivants :

- Code de l'éducation notamment les articles L. 335-5, L 335-6, R 335-7, R. 335-13 et R. 338-1 et suivants ;

- Arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du Ministère du Travail du Plein Emploi et de l'Insertion ;

- Arrêté du 21 juillet 2016 (JO du 28 juillet 2016 modifié par l'arrêté du 15 septembre 2016) portant règlement général des sessions d'examen pour l'obtention du titre professionnel du Ministère du Travail du Plein Emploi et de l'Insertion.



- 1. Architecture PC - Hyperviseur type 2 (7h)**
 - 2. Projet en groupe (42h)**
 - 3. TRE et DP (21h)**
 - 4. CCNA 1 et CCNA 2 (56h)**
 - + Introduction aux réseaux, modèles OSI/TCP-IP
 - + Adressage IP (IPv4 / IPv6)
 - + Routage statique, ICMP/Transport, construction d'un petit réseau
 - + Commutation LAN, segmentation VLAN
 - + Routage inter-VLAN, redondance (STP, EtherChannel)
 - + Services IP (DHCP, IPv6 SLAAC), sécurité LAN
 - + Réseaux sans fil (WLAN), récapitulatif
 - 5. Windows 11 (21h)**
 - + Installation & configuration système
 - + Réseau, sécurité, paramétrage
 - + Déploiement
 - 6. Windows Server (56h)**
 - + Réseaux actuels
 - + Configuration des commutateurs et terminaux
 - + Modèles et protocoles
 - + Examen Checkpoint - connectivité réseau
 - + Gestion des utilisateurs
 - + Stratégies de groupe
 - + Service WSUS
 - + Surveillance & maintenance
 - 7. Linux (63h)**
 - + Découverte, navigation
 - + Fichiers & permissions
 - + Utilisateurs & processus
 - + Installation de logiciels, paquets & logs
 - + Accès réseau sécurisé avec SSH
 - + Serveur web : Apache2, Nginx
 - + Services FTP & DNS (ProFTPD, Bind9)
 - 8. Relation client & ITIL (7h)**
 - 9. Gestion des sauvegardes (7h)**
 - 10. PowerShell avec l'IA (14h)**
 - + Découverte & automatisation
 - + Tâches avancées, audit
 - 11. Scripting / Shell Bash avec l'IA (21h)**
 - + Bases du scripting
 - + Scripts interactifs & automatisation
 - + Gestion système & surveillance
 - 12. Gestion de parc & incidents - GLPI (14h)**
 - 13. VOIP - Asterisk & XiVO (21h)**
 - + Introduction à la VoIP, prise en main des softphones
 - + Configuration de base Asterisk / XiVO avec softphones
 - 14. Sécurité des réseaux & cybersécurité (35h)**
 - + Réseaux actuels
 - + Configuration de base des équipements
 - + Modèles et protocoles
 - + Examen Checkpoint - Connectivité & communication
 - 15. VMware vSphere - Installation, configuration & gestion (21h)**
 - 16. Cloud Computing (7h)**
 - 17. Dépannage & recherche de pannes réseaux (21h)**
 - + Diagnostic réseau niveau 1
 - + Diagnostic réseau niveau 2
 - + Sécurité
 - 18. Client léger - RDS (7h)**
 - 19. Supervision des équipements (7h)**
 - 20. Préparation à l'examen final (35h)**
- Les modules ci-dessus n'incluent pas les ECF, les temps d'introduction ni les TP globaux.*
- Total heures de formation : 539h**
+ 14h pour le passage du titre.

Modalités d'obtention du titre

1. Pour un candidat issu d'un parcours continu de formation

A l'issue d'un parcours continu de formation correspondant au titre visé, le candidat est évalué par un jury composé de professionnels, sur la base des éléments suivants :

- + une mise en situation professionnelle écrite en français, reconstituée sous forme d'étude d'un cas d'entreprise, complétée par un entretien technique,
- + les résultats des évaluations passées en cours de formation;
- + un dossier professionnel dans lequel le candidat a consigné les preuves de sa pratique professionnelle, complété d'annexes si prévues au RC ;
- + un entretien final avec le jury.

2. Pour un candidat à la VAE

Le candidat constitue un dossier de demande de validation des acquis de son expérience professionnelle d'un an en rapport avec le titre visé.

Il reçoit, de l'unité départementale de la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS), une notification de recevabilité lui permettant de s'inscrire à une session titre.

Lors de cette session, le candidat est évalué par un jury de professionnels, sur la base des éléments suivants :

- + une mise en situation professionnelle ou une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, complétée par un entretien technique
- + un dossier professionnel dans lequel le candidat a consigné les preuves de sa pratique professionnelle, complété d'annexes si prévues au RC ;
- + un entretien final avec le jury.

Pour ces deux catégories de candidats (§ 1 et 2 ci-dessus), le jury, au vu des éléments spécifiques à chaque parcours, décide ou non de l'attribution du titre. En cas de non-obtention du titre, le jury peut attribuer un ou plusieurs certificat(s) de compétences professionnelles (CCP) composant le titre. Le candidat peut se présenter aux CCP manquants dans la limite de la durée de validité du titre.

Afin d'attribuer le titre, un entretien final se déroule en fin de session du dernier CCP, et au vu du livret de certification. En cas de révision du titre, l'arrêté de spécialité fixe les correspondances entre les CCP de l'ancien titre et ceux du titre révisé. Le candidat se présente aux CCP manquants du nouveau titre.

En cas de clôture du titre, le candidat ayant antérieurement obtenu des CCP dispose d'un an à compter de la date de la fin de validité du titre pour obtenir le titre initialement visé.

3. Pour un candidat issu d'un parcours discontinu de formation ou ayant réussi partiellement le titre (formation ou VAE)

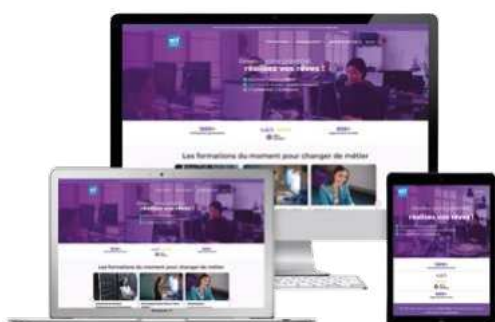
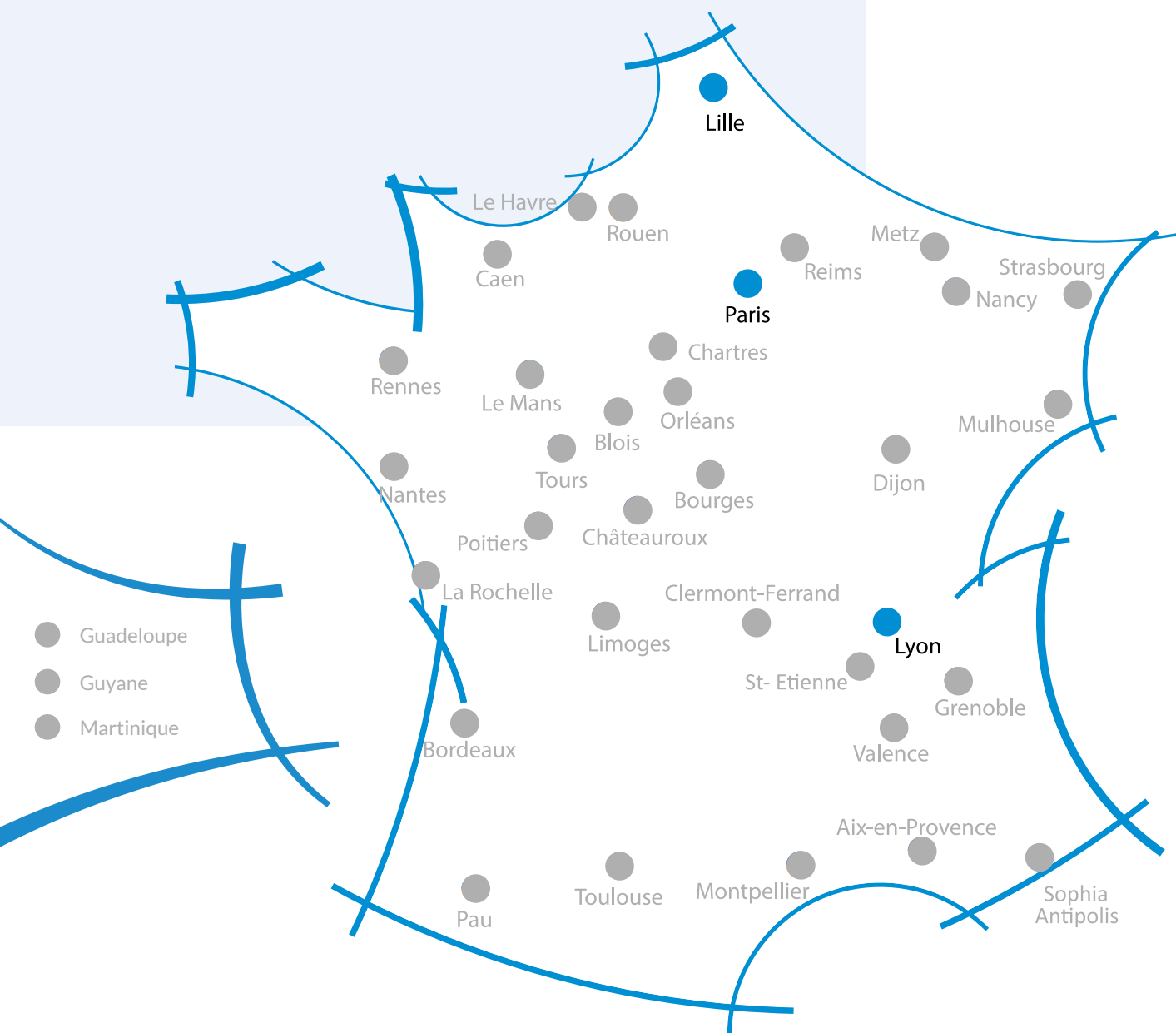
Le candidat issu d'un parcours composé de différentes périodes de formation ou ayant réussi partiellement le titre peut obtenir le titre par capitalisation des CCP constitutifs du titre.

Pour l'obtention de chaque CCP, le candidat est évalué par un jury composé de professionnels. L'évaluation est réalisée sur la base des éléments suivants :

- + Une mise en situation professionnelle ou une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, complétée par un entretien technique;
- + Un dossier professionnel dans lequel le candidat a consigné les preuves de sa pratique professionnelle, complété d'annexes si prévues au RC.

Afin d'attribuer le titre, un entretien final se déroule en fin de session du dernier CCP, et au vu du livret de certification.

M2i, LEADER DE LA FORMATION IT, DIGITAL ET MANAGEMENT EN FRANCE



Retrouvez tous les détails de notre offre
sur diplome.m2iformation.fr

Tél. Paris : 01 44 53 36 30 - Tél. Lyon : 04 78 02 38 90 - Tél. Lille : 03 20 19 07 19

